



**COMMUNE DE DRAP**  
**ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**MODIFICATION N° 2**

**LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS  
ET DES SERVITUDES D'URBANISME**

Établi par CPNU - Novembre 2013  
54 rue Rossini - 06000 Nice

PROJET ARRÊTÉ LE : 3 MAI 2012	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 29 novembre 2012
ENQUÊTE PUBLIQUE DU 27/08/12 AU 27/09/12	
APPROBATION LE : 29/11/2012	Monsieur le Maire :
MODIFICATIONS	MISES À JOUR :
	Mise à jour N°1 le 30 mai 2013



## I- Liste des emplacements réservés d'infrastructures

N°	Destination	Bénéficiaire	Localisation	Emprise (m)
I.1	Élargissement de la voie	Commune	Chemin du Grec	6
I.2	Création de voie	Commune	Entre le chemin des Gras et le chemin vicinal de Drap au château	5
I.3	Élargissement de voie	Commune	Chemin de Ste-Catherine	6
I.4	Élargissement de voie	Commune	Chemin de l'Hubac	7
I.5	Élargissement de voie	Commune	Chemin de Nice à Peillon	9
I.6	Elargissement de voie	Commune	Route du Château	6
I.7	Création de voie	Commune	La Lave	6
I.8	Création de voie	Commune	Entre la RD2204 et le Paillon	6
I.9	Création de voie	Commune	Entre la RD2204 et le Paillon	6
I.10	Création d'un cheminement piéton « Promenade du Paillon »	Commune	Berges du Paillon	4

## II- Liste des emplacements réservés de superstructures

N°	Destination	Bénéficiaire	Localisation	Superficie (m <sup>2</sup> )
S.1	Création d'un parking	Commune	Chêne Vert	500 m <sup>2</sup>

## III- Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L. 123-2-a du code de l'urbanisme (Secteur d'études)

N°	Destination	Localisation	Superficie (m <sup>2</sup> )
1	Secteur d'études	Plan du Moulin	11 653 m <sup>2</sup>

## IV- Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L. 123-2-b du code de l'urbanisme (Mixité sociale)

N°	Destination	Localisation	Superficie (m <sup>2</sup> )
A	25% de la surface de plancher affectée à des logements locatifs conventionnés	Plan du Moulin	11 653 m <sup>2</sup>

V- Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L. 123-2-c du code de l'urbanisme (ouvrages publics)

N°	Destination	Localisation	Emprise
a	Création d'une voie de desserte routière d'une emprise de 6 mètres	Carlin	320 ml
b	Création d'un cheminement piéton d'une emprise de 3 mètres	Carlin	174 ml
c	Création d'une aire de stationnement publique	Carlin	824 m <sup>2</sup>